
Histoire et archéologie des provinces frontières de l'Empire romain

Michel Reddé



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1153>

DOI : 10.4000/ashp.1153

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 107-108

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Michel Reddé, « Histoire et archéologie des provinces frontières de l'Empire romain », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 142 | 2011, mis en ligne le 22 juillet 2011, consulté le 30 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1153> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1153>

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DES PROVINCES FRONTIÈRES DE L'EMPIRE ROMAIN

Directeur d'études : M. Michel REDDÉ

Programme de l'année 2009-2010 : *Les territoires de la Gaule romaine.*

Le thème proposé cette année aux étudiants (EPHE, Paris-I, Paris-IV, autres universités parisiennes) et aux auditeurs avait vocation à analyser la perception qu'avaient les Anciens de l'espace gaulois et les différentes formes d'organisation territoriale de la Gaule, de la période de l'indépendance à la fin du principat. La conférence a donc tenté une approche variée, à l'aide de sources multiples (textes littéraires, inscriptions, fouilles), selon des échelles de plus en plus fines, passant progressivement de la « Keltiké » telle qu'on la concevait avant la conquête, à différents aspects de l'administration « infra-municipale » de la Gaule romaine. Cette analyse sera poursuivie en 2010-2011 et portera sur les territoires économiques des provinces gauloises et germaniques.

On a tout d'abord analysé les différentes notions géographiques recouvertes par les termes de *Keltikè* puis de *Gallia*, qui ont sensiblement évolué avec le temps, en fonction des explorations progressives effectuées par les voyageurs grecs puis romains. L'examen des textes de César, de Diodore, de Strabon a permis, en passant, de montrer aux étudiants les différentes strates d'information contenues dans ces sources, les *topoi* qu'elles reproduisent, les renseignements que les auteurs empruntent à leurs prédécesseurs (Posidonius, en particulier), souvent sans avoir visité le pays, les observations personnelles qu'ils apportent. Cette introduction générale qui a occupé plusieurs séances a été encadrée par une analyse plus large du texte de Strabon sur les concepts géographiques de son temps et la représentation mentale de l'espace, différente selon qu'on se situe à l'échelle de l'oikoumène ou à celle de la description chorographique de territoires restreints. On a pu ainsi étudier des « cartes restituées », celle du monde habité, selon Ératosthène, celle de la Gaule, selon Strabon, à partir des analyses qu'en a proposées Chr. Goudineau. Cette projection graphique est indispensable pour comprendre l'évolution ultérieure de la conquête et l'organisation territoriale des nouvelles provinces au terme de l'« inventaire du monde » effectué sous Auguste, selon l'heureuse expression employée par Cl. Nicolet.

Après cette première série de conférences, permettant de dresser le cadre général du thème proposé à la réflexion des étudiants, on est passé aux différentes étapes de la conquête et de l'organisation administrative des Gaules : la création provinciale de la Transalpine, l'organisation de la *formula* augustéenne, telle qu'elle peut être désormais restituée à partir des listes pliniennes. Cette analyse a permis au passage de mettre en place des notions juridiques importantes, souvent mal maîtrisées par les étudiants, sur les différents droits civiques qui régissent les communautés, de montrer

la mosaïque politique que représente une province « romaine », et de rappeler le caractère fondamental du droit latin pour la promotion des élites. Cet examen de la Narbonnaise, dont les différents territoires sont relativement bien connus du point de vue administratif, a permis de passer ensuite à l'analyse des trois Gaules et des deux Germanies, beaucoup moins bien documentées, et pour lesquelles la discussion érudite s'avère infiniment plus complexe, laissant subsister de nombreuses zones d'ombre. Cette complexité des sources littéraires, la difficulté de les interpréter est d'ailleurs ce qui déroute le plus les étudiants, trop formés à un discours normatif et simplificateur dans le cadre universitaire, notamment en archéologie. Sans entrer ici dans le détail, contentons-nous d'indiquer que l'examen des listes pliniennes ne permet pas, comme pour la Narbonnaise, de restituer la *formula* administrative des différentes provinces de la Gaule chevelue et que l'évolution territoriale et juridique des différentes communautés civiques fournit le point de départ de nombreuses discussions érudites. On a, à ce propos, repris le dossier épigraphique des différents recensements effectués en Gaule et des circonscriptions fiscales.

Dans un troisième temps, les conférences ont tenté d'étudier les formes d'organisation « infra-municipales » de la Gaule : *vici* et *pagi* notamment, trop fréquemment et facilement conçus comme des subdivisions administratives de la *civitas*, selon un schéma cohérent qui satisfait des esprits modernes, épris de rationalisme napoléonien. On a ainsi examiné de manière plus spécifique quelques grands dossiers épigraphiques bien connus, comme celui des *pagi* rennais, l'inscription du sanctuaire d'Eu (récemment relue) ou le riche ensemble trévire. On en a profité aussi pour reprendre et critiquer la vieille notion (erronée) des *conciliabula* de la Gaule de l'Ouest, avant d'aborder la question des territoires sans organisation municipale dans les Germanies, puis de leur progressive dotation de cadres civiques nouveaux et évolutifs. Sur ce point précis, les recherches personnelles du directeur d'études sur le territoire rauraque ont été mises à profit grâce aux fouilles récentes d'Oedenburg qui montrent l'organisation spatiale et l'absence de centre civique d'une agglomération « secondaire » de la Gaule de l'Est.

Pour finir, l'examen de la fameuse inscription d'Hasparren a permis de montrer aux étudiants l'existence d'autres types de territoires, organisés en fonction de communautés culturelles.